

Questions orales

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai indiqué l'autre jour, je ferai une déclaration complète sur cette question dans un avenir rapproché.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Nous pressons le ministre maintenant depuis une semaine au sujet de la nécessité de faire une déclaration et, depuis une semaine, il nous dit qu'il fera une déclaration dans un avenir rapproché. Comme cette question est d'une extrême importance, puis-je lui demander quelle est la raison du retard de cette déclaration et peut-il nous dire de façon précise d'ici quand cette déclaration sera faite? C'est certainement une question très importante. Le ministre peut-il nous donner quelque assurance dans ce sens?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, l'avenir est plus près maintenant qu'il ne l'était quand j'ai fait cette déclaration il y a une semaine.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: Le député invoque le Règlement. Je devrais à ce moment-ci rappeler aux députés que, conformément à l'ordre adopté plus tôt, je crois que la période des questions doit être limitée à 20 minutes. Je céderai toutefois la parole au député, comme je le dois, pour un rappel au Règlement, après quoi je passerai au député de York-Sud.

M. Alexander: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'ai posé une question au ministre et nous ne sommes pas très satisfaits de ses remarques de malin.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Sans vouloir offenser, qui que ce soit, je dirai que ma question était juste. Si le ministre est un homme comme il faut, il pourra certainement me donner une réponse raisonnable au lieu d'essayer de faire le rusé. Je vais lui reposer ma question. Peut-il donner plus de précision sur le moment auquel il fera cette déclaration et peut-il nous dire pourquoi cela lui a pris deux semaines à la préparer?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je ne puis rien ajouter à ce que j'ai dit l'autre jour. Je ferai cette déclaration sous peu. Elle portera sur toute la question. Et pour cela il me faudra plus de temps qu'il ne m'en faudrait pour préparer le genre de déclaration simpliste que semble demander le député.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, je demande une déclaration et non pas des observations outrecuidantes.

[M. Alexander.]

[Français]

LE SUPPOSÉ REFUS DE PRESTATIONS AUX ENSEIGNANTS
DU QUÉBEC—MESURES ENVISAGÉES PAR LE
GOUVERNEMENT

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

Peut-il dire à la Chambre s'il entend avoir des discussions précises avec le gouvernement du Québec pour régler le problème des enseignants qui, lorsqu'ils sont victimes du chômage, n'ont pas droit aux prestations et, dans l'affirmative, quelles mesures précises entend-il prendre à ce sujet?

[Traduction]

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, jamais à ma connaissance on ne m'a présenté de telles instances. Je serai heureux d'obtenir des détails du député ou de toute autre source et voir si une telle consultation est nécessaire. Si elle l'est, je serai heureux de le faire.

M. l'Orateur: La présidence donne la parole au député de York-Sud.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, puis-je réserver ma question pour ce soir et vous demander de bien vouloir donner la parole au député de Burnaby-Seymour.

* * *

● (1440)

LA FONCTION PUBLIQUE

LES INSTANCES DES INFIRMIÈRES EN VUE DE LA REPRISE
DES NÉGOCIATIONS—LES RÉSULTATS DES ENTRETIENS
AVEC LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DU TRÉSOR

M. Ed Nelson (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Étant donné que dans sa réponse au député de Winnipeg-Nord-Centre, le ministre avait donné l'assurance qu'il était prêt à rencontrer les infirmières, peut-il nous dire s'il les a vues et s'il envisage de demander une révision de la décision arbitrale qui a été prise dernièrement à leur égard?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'ai eu une réunion pendant environ une heure hier soir avec les représentantes des infirmières de la Fonction publique canadienne. Nous avons engagé une discussion intéressante et, je crois, franche. Je leur ai promis une réponse au début de la semaine prochaine.

* * *

[Français]

LES COMMUNICATIONS

LA CÂBLOVISION—LA JURIDICTION DU QUÉBEC—LA
POSITION DU GOUVERNEMENT

M. René Matte (Champlain): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre des Communications.